



Accueil | Vaud & Régions | Litige avec le Canton: La fronde contre la facture sociale ne s'essou

Abo **Litige avec le Canton**

# La fronde contre la facture sociale ne s'essoufle pas

Lors des 2<sup>es</sup> assises sur ce thème chaud, l'Association des communes vaudoises a défini ses pistes d'action et son plan en vue de la votation SOS Communes.



Yves Merz

Publié aujourd'hui à 10h29



Les 2<sup>es</sup> Assises de la facture sociale se sont tenues à Rolle, une des Communes fers de lance du mouvement de revendications auprès du Canton.

VQH/ALAIN ROUÛCHE

Début 2020, avant la pandémie, les premières Assises de la facture sociale avaient réuni les représentants de 114 communes à Rolle. Mardi, toujours à Rolle, elles n'étaient «que» 66 (près de 130 personnes) à avoir répondu à l'invitation des Communes de Crans, Gingins, Mies, Paudex, Perroy, Rolle et Rougemont, sous l'égide de l'Association des communes vaudoises (AdCV).

Mais le sentiment d'injustice face au poids de la facture sociale sur les localités et l'esprit combatif étaient encore bien présents: les 13 Communes déboutées par la CDAP ont l'intention de faire recours au Tribunal fédéral. Et l'on prépare une campagne musclée en vue de la votation sur l'initiative SOS Communes.

En deux ans, les Communes qui jugent la péréquation inéquitable n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire entendre leur mécontentement auprès du Canton. Treize d'entre elles ont même déposé un recours devant la Cour de droit administratif et public (CDAP). Elles ont été déboutées fin 2021, le tribunal leur donnant raison sur les faits, mais concluant que ce n'était pas à cette Cour de juger une affaire d'ordre politique. Mardi, le syndic de Mies, Pierre-Alain Schmidt, a annoncé leur volonté de porter l'affaire devant le Tribunal fédéral.

---

**«Nous travaillons sur  
des simulations  
financières de façon à  
voir quelles seront les  
conséquences en cas de  
reprise totale de la  
facture sociale par le**

# Canton. Nous ne voulons plus de Communes perdantes.»

Michel Buttin, président de l'Association des communes vaudoises

---

Et surtout, l'initiative SOS Communes, qui préconise la logique du «qui commande paie», a abouti en juin 2021. Comme la votation doit avoir lieu dans un délai de deux ans à partir de cette date, les Vaudois se rendront aux urnes d'ici à un an au plus tard (la date n'est pas encore fixée).

«Nous travaillons sur des simulations financières de façon à voir quelles seront les conséquences en cas de reprise totale de la facture sociale par le Canton, annonce Michel Buttin, président de l'AdCV. Nous ne voulons plus de Communes perdantes. Le but est ensuite d'aller rendre visite à toutes les Communes pour expliquer la situation.»

Parallèlement, l'AdCV prépare une proposition de nouvelle péréquation allégée, «mais cela ne sera possible que si la question de la facture sociale est réglée», a insisté Michel Buttin. On rappelle que l'accord conclu en août 2020 entre Communes et Canton pour un futur rééquilibrage de la facture sociale, au plus tard en 2028, n'a pas convenu à tout le monde. L'AdCV a même quitté la table des négociations.

«La forte fréquentation de ces 2<sup>es</sup> assises nous incite à poursuivre nos actions de lutte et le dépôt de propositions en espérant que le Canton revienne à de meilleurs sentiments», a déclaré le président de l'association.

---

**Yves Merz** est journaliste à la rubrique Vaud & Régions depuis 2007. Basé au bureau de Nyon, il couvre l'actualité de la Côte et France voisine. Il a travaillé au journal La Côte et à la Tribune de Genève. [Plus d'infos](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

**4 commentaires**